



Communiqué

Pour diffusion immédiate

---

## **Avenir du terrain de la briqueterie LA PRAIRIE RÉITÈRE SA VOLONTÉ DE CONSULTER SES CITOYENS**

---

**LA PRAIRIE, LE 22 JANVIER 2019** – La Ville de La Prairie réitère de façon claire son objectif quant à l'avenir du terrain de la briqueterie : consulter les citoyens afin de définir avec eux ce projet qui devra s'harmoniser avec les quartiers limitrophes et correspondre aux aspirations de la population.

### **La Ville, proactive**

Rappelons qu'à l'hiver 2017, la Ville avait été proactive dans la planification de la vocation du site de la briqueterie. Avant même d'apprendre la fermeture de l'usine de production de Briques Meridian, en août 2017, la Ville avait demandé à la MRC de Roussillon un changement à son schéma d'aménagement, modifiant l'usage des lieux d'industriel à multifonctionnel. La Ville souhaitait ainsi se donner une flexibilité dans la planification de l'éventuelle requalification du site. De plus, toujours à la demande de la Ville, la MRC de Roussillon a adopté un règlement de contrôle intérimaire (moratoire) à la cessation des activités de production de l'entreprise Briques Meridian.

Ce moratoire devait être maintenu pour une période minimale de deux ans après l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Roussillon. Or, comme le SADD n'a toujours pas été mis en vigueur, le moratoire est maintenu.

### **Fermeture du site**

À l'heure actuelle, les activités de la briqueterie sont terminées et le site est officiellement fermé depuis le 30 juin 2018. La Ville s'assure d'ailleurs que le propriétaire actuel sécurise les lieux en tout temps.

« La sécurité des citoyens est notre priorité. Le futur promoteur devra lui aussi sécuriser les lieux et s'assurer du pompage des eaux comme le fait actuellement le propriétaire Briques Meridian, sous la surveillance de la Ville. Nous nous ferons un devoir de nous assurer que les mesures de sécurité se poursuivent, quel que soit le propriétaire des lieux », a affirmé le maire, Donat Serres.

### **Les prochaines étapes**

En 2019, un appel d'offres sera lancé dans le but de produire une étude technique de faisabilité du site. Des experts seront questionnés afin d'établir les paramètres de développement du site. Cette étude permettra à la Ville, dans un deuxième temps, de planifier l'aménagement de ce terrain de 1 147 743 mètres carrés (12 354 202 pieds carrés) situé en bordure du chemin Saint-José, et ce, de concert avec les citoyens.

« Nous souhaitons nous donner un temps de réflexion pour bien planifier l'usage futur de ce grand secteur, situé au cœur de La Prairie, afin d'assurer la pérennité de notre ville. Le projet sera élaboré avec les citoyens, dans le cadre d'une démarche de participation citoyenne qui aura lieu en temps opportun, a déclaré le monsieur Serres. Pour le moment, il serait prématuré de discuter de la vocation de ce terrain puisqu'aucune transaction n'est officialisée et que le propriétaire actuel est toujours Briques Meridian », a conclu le maire.

— 30 —

#### **Source**

Dominique Beaumont

Directrice des communications

Ville de La Prairie | 450 444-6635 | [dominique.beaumont@ville.laprairie.qc.ca](mailto:dominique.beaumont@ville.laprairie.qc.ca)

#### **À propos de La Prairie**

Riche de plus de 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son site patrimonial, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte 25 604 résidents.